



Normes de déficiences éligibles pour Maîtres Canadiens –

Para-haltérophilie de style olympique

20 février 2023 v1

Introduction

Ce document réflète les Normes de déficiences éligibles nécessaires pour classer les para-haltérophiles de niveau Maîtres pour le sport d'haltérophilie de style olympique. Le but essentiel de ce document est de conserver la certitude des classifications de para-haltérophiles et d'avancer la participation de ces athlètes. La conformité avec ces normes dans le contexte de Weightlifting Canada Halterophilie Maîtres (WCHM) est obligatoire. Tous les athlètes adaptifs participant en tant que para-haltérophiles doivent avoir une déficience éligible et se conformer avec les critères minimum de déficiences applicables à ce sport.

1 Exigences

- 1.1 La politique des normes de déficiences éligibles désigne certaines déficiences en tant que 'Déficiences éligibles'.
- 1.2 N'importe quel athlète de niveau Maîtres qui désire compétitionner en tant que para-haltérophile doit avoir une déficience éligible.

2 Établir une déficience éligible

- 2.1 Le processus va inclure les étapes suivantes:
 - 2.1.1 Le Président de la WCHM, en consultation avec la Directrice de l'Avancement de la Para-haltérophilie, va évaluer l'existence d'une déficience éligible basée sur la documentation médicale fournie et n'importe quels autres documents tels que requis;
 - 2.1.2 L'athlète doit fournir la documentation médicale par le biais du formulaire d'autorisation du professionnel de la santé de la WCHM au Président pour que la WCHM soit satisfaite que l'athlète ait un ou plusieurs déficiences éligibles;
 - 2.1.3 si la WCHM est satisfaite que l'athlète a un ou plusieurs déficiences éligibles ceci va être inscrit et l'athlète n'aura pas à se reclasser de nouveau à moins que leur condition ne change. La WCHM va aviser laquelle classification de l'athlète basé



sur les classifications de la WCHM au temps de la demande.

- 2.2 Si la WCHM conclut que l'athlète n'a pas de déficience éligible qui est requise pour pouvoir compétitionner, la WCHM va désigner l'athlète inéligible et va informer l'athlète de cela.

3 Déficiences éligibles

Les déficiences suivantes sont des déficiences éligibles pour le sport d'haltérophilie, notant que cette liste n'est pas exhaustive:

Puissance musculaire altérée

Les athlètes avec une puissance musculaire altérée ont une condition médicale qui soit réduit ou élimine leur habileté à contracter leurs muscles de façon à bouger ou générer de la force. Des exemples de conditions qui peuvent mener à une puissance musculaire altérée: traumatisme de la moëlle épinière (complet ou incomplet, tétra-ou paraplégie), dystrophie musculaire, syndrome de post-poliomyélite et spina bifida.

Amplitude de mouvements altérée

Les athlètes avec amplitude de mouvements altérée ont une condition médicale qui soit réduit ou élimine le mouvement dans une ou plusieurs de leurs articulations. Des conditions médicales qui peuvent mener à une amplitude de mouvements altérée incluent: arthrogrypose et contracture résultant de l'immobilisation chronique de (des) articulation(s). Les athlètes avec une condition médicale qui réduit ou élimine l'amplitude de mouvements dû à la douleur (par exemple ostéoarthrite) ne sont pas considérés ayant des déficiences éligibles.

Instabilité des articulations

Les athlètes avec une instabilité des articulations ont une condition médicale qui fournit trop d'amplitude de mouvement dans les articulations, les rendant instables. Des conditions médicales qui peuvent mener à une instabilité des articulations incluent le syndrome d'Ehlers Danlos ou le syndrome de Marfan. Les athlètes avec une condition médicale qui a de l'hypermobilité telle que l'hypermobilité bénigne des articulations n'est pas considérée une déficience éligible et les athlètes avec des conditions médicales causant cette déficience ne sont pas éligibles.



Déficiences de membre

Les athlètes avec une déficience de membre ont une absence totale ou partielle d'os ou d'articulations résultant d'un traumatisme (par exemple amputation traumatique), maladie (par exemple cancer des os) ou une déficience congénitale de membre (par exemple dysmélie).

Différence de longueur de jambe

Les athlètes qui ont une différence de longueur de jambe résultant de dysgénésie ou traumatisme.

Courte stature

Les athlètes avec une grandeur (quand debout) réduite résultant de la longueur réduite des os de leurs membres supérieurs et inférieurs ou tronc. Des exemples de conditions médicales qui peuvent mener à une courte stature incluent: achondroplasie, dysfonction de l'hormone de croissance, et ostéogénèse imparfaite.

Hypertonie

Les athlètes avec de l'hypertonie sont caractérisés par une condition marquée par une augmentation anormale de tension dans les muscles et une habileté réduite d'étirement d'un muscle résultant de d'endommagement au système nerveux central. Des exemples de conditions médicales qui peuvent mener à l'hypertonie incluent: la paralysie cérébrale, lésion cérébrale traumatique et accident vasculaire cérébral.

Ataxie

Les athlètes avec l'ataxie ont un mouvement volontaire qui est instable ou maladroit. Cela peut résulter en l'endommagement du système nerveux sensoriel. Des exemples de conditions médicales qui peuvent mener à l'ataxie incluent: la paralysie cérébrale, lésion cérébrale traumatique, accident vasculaire cérébral et sclérose en plaques.

Athétose

Les athlètes avec l'athétose ont un mouvement et une prise de posture non désirés et involontaires qui arrivent même quand la personne essaie de rester immobile. Des exemples de conditions médicales qui peuvent mener à l'athétose incluent la paralysie cérébrale, lésion cérébrale traumatique et accident vasculaire cérébral.



Déficiences visuelles

Les athlètes avec une déficience visuelle ont une condition médicale qui soit réduit ou élimine la vision normale. Cela peut résulter en l'endommagement de la structure de l'oeil, du nerf optique ou des trajets optiques, ou cortex visuel du cerveau. Des exemples de conditions médicales qui peuvent mener à une déficience visuelle incluent: rétinite pigmentaire et rétinopathie diabétique.

Déficiences intellectuelles

Une déficience intellectuelle est caractérisée par une restriction de fonctionnement intellectuel et comportement adaptatif exprimé dans les habiletés adaptatives conceptuelles, sociales et pratiques.

Déficiences auditives

Une déficience auditive est caractérisée par une réduction ou perte de l'ouïe.

4 Déficiences non-éligibles

Les types de déficiences qui ne font pas partie de la liste sous la section 3.1 sont appelées Déficiences non éligibles. Quelques exemples suivent, notant que cette liste n'est pas exhaustive:

- Douleur (douleur myofasciale-syndrome de dysfonction/fibromyalgie/syndrome de douleur complexe régionale);
- Tonus musculaire bas;
- Ostéoarthrite;
- Syndrome de fatigue chronique;
- Troubles de conversion,
- Syndrome de stress post-traumatique;
- Hypermobilité bénigne des articulations;
- Endurance de muscle altérée;
- Fonctions réflexes moteurs altérées;
- Fonction cardiovasculaire altérée;
- Fonctions respiratoires altérées;
- Fonctions métaboliques altérées;
- Tics et maniérismes, stéréotypes et persévération motrice.